

BACCALaurÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA
GESTION (STMG)

GESTION ET FINANCE

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ
PARTIE ÉCRITE

SESSION 2014

Durée : 4 h

Coefficient : 6

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire. (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Le sujet comporte 10 pages numérotées 1/10 à 10/10.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet comporte deux parties indépendantes :

Sommaire p 2

PREMIÈRE PARTIE (94 points)

Présentation p 3

DOSSIER 1 – ORGANISATION COMPTABLE ET OPÉRATIONS COURANTES (30 points) p 4

DOSSIER 2 – INVESTISSEMENT (24 points) p 4

**DOSSIER 3 – DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION ET AFFECTATION
DU BÉNÉFICE (40 points) p 5**

DEUXIÈME PARTIE (26 points)..... p 6

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 – ORGANISATION COMPTABLE ET OPÉRATIONS COURANTES

Annexe 1 - Extrait du plan de comptes de l'entreprise p 7

Annexe 2 - Schéma du processus de traitement d'une commande d'un client français.. p 8

DOSSIER 2 – INVESTISSEMENT

Annexe 3 - Facture n° A 1263..... p 9

Annexe 4 - Diverses informations comptables p 9

Annexe 5 - Facture d'acquisition du broyeur..... p 9

Annexe 6 - Extrait du plan d'amortissement du broyeur..... p 10

DOSSIER 3 – DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION ET AFFECTATION DU BÉNÉFICE

Annexe 7 - Informations sur la nouvelle production..... p 10

Annexe 8 - Extrait du bilan de l'entreprise avant répartition du bénéfice
au 31 décembre 2013 p 10

Annexe 9 – Décision de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2014..... p 10

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou de les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter les numéros, les noms des comptes et un libellé.*

PREMIÈRE PARTIE (94 points)

L'entreprise SAVEURS de TRENTELS, située à TRENTELS dans le Lot et Garonne, dirigée par Frédéric LUCET, a été créée le 1^{er} janvier 2000. Madame BROUSSY supervise le service administratif.

L'entreprise est une société anonyme (SA) au capital de 190 000 euros.

Depuis 2000, l'entreprise qui emploie 23 salariés, connaît une forte progression de son activité de transformation de fruits. Aujourd'hui, la capacité de production est de 4 500 tonnes par an. Elle exporte environ 75% de sa production au Canada, Japon, États-Unis, Asie-Pacifique, Afrique, Europe Occidentale, Amérique du Nord. Les produits sont vendus dans l'hôtellerie-restauration haut de gamme.

Ses produits :

- Les perles de saveur (petites billes surgelées au cœur fondant ou liquide contenant des saveurs sucrées et salées)
- Les pâtes de fruits minute
- Les purées de fruits surgelées
- Les purées et coulis ambiants
- Les fruits entiers
- Les fruits décor

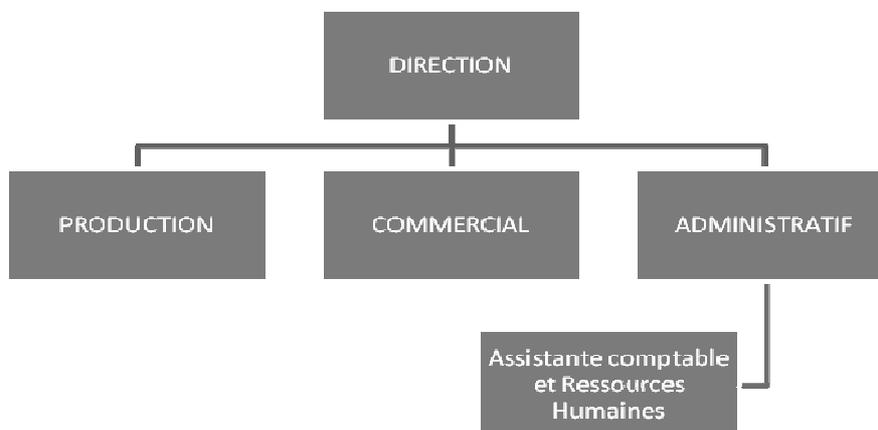
L'exercice comptable couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le taux de TVA appliqué sur les achats de matières premières et sur les ventes de produits finis est de 5,50 % celui appliqué sur les achats de services et d'emballages est de 19,60 %.

EXTRAIT DE L'ORGANIGRAMME DE STRUCTURE HIÉRARCHIQUE

SAVEURS de TRENTELS

Au 31 décembre 2013



DOSSIER 1 - ORGANISATION COMPTABLE ET OPÉRATIONS COURANTES

Le personnel de l'entreprise SAVEURS de TRENTELS utilise depuis deux ans un progiciel de gestion intégré (PGI) pour le traitement des données. Quatre modules ont été créés lors de son implantation : achat, vente, comptabilité, production. Les types de droits d'accès aux différents modules sont : lecture (L), écriture (E), création (C), suppression (S).

Le directeur commercial, Monsieur JEAN, a pour mission de suivre les clients, préparer les devis et les factures de vente, en particulier à l'export, vérifier l'état des stocks (matières premières et produits finis), analyser les ventes, contrôler les achats et valider les autorisations de règlement.

Toute opération habituelle de l'entreprise est représentée sous la forme d'un schéma de processus de traitement.

L'entreprise enregistre ses opérations comptables dans un journal unique et utilise un plan de comptes personnalisé.

Vous disposez des annexes 1, 2, 3 et 4 pour traiter ce dossier.

Travail à faire

1. Justifier l'intérêt pour l'entreprise d'avoir personnalisé le plan de comptes présenté en annexe 1.
2. À partir de l'annexe 2, rédiger le processus de traitement d'une commande reçue d'un client français déjà connu de l'entreprise.
3. Indiquer l'intérêt pour une entreprise d'utiliser des schémas de processus de traitement.
4. Déterminer les droits d'accès du directeur commercial sur les quatre modules du PGI.
5. Lors de la réception d'une facture d'achat, quels contrôles Monsieur JEAN doit-il effectuer avant de valider le règlement ?
6. Présenter l'enregistrement de la facture n° A 1263 (annexe 3) au journal.
7. Justifier l'utilisation d'un compte de classe 4 pour enregistrer le montant de la TVA d'une facture d'achat.
8. Enregistrer les documents comptables de l'annexe 4 au journal.

DOSSIER 2 – INVESTISSEMENT

L'entreprise constate un accroissement de la taille de son marché et doit acheter un nouveau broyeur pour réaliser les purées de fruits. Ce broyeur est constitué de deux éléments : un support-cuve en inox et un moteur.

La directrice administrative, Madame BAUTILH, souhaite appliquer la méthode de l'amortissement de l'immobilisation par composants. L'ensemble support-cuve sera amorti linéairement sur une période de 10 ans. Le moteur sera amorti linéairement sur une période de 5 ans.

La trésorerie de l'entreprise étant exceptionnellement excédentaire de 30 000 € depuis 2 mois, Madame BAUTILH après consultation de Monsieur LUCET a choisi de financer cet investissement par ce moyen.

Vous disposez des annexes 5 et 6 pour traiter ce dossier.

Travail à faire

1. Pourquoi peut-on parler d'immobilisation pour cette acquisition ?
2. Justifier l'utilisation de la méthode d'amortissement par composants choisie par Madame BAUTILH.
3. Enregistrer la facture d'acquisition de l'immobilisation au journal.
4. Un extrait du plan d'amortissement de l'ensemble support-cuve est présenté en annexe 6. Justifier le taux d'amortissement et le montant de l'amortissement pour 2013.
5. Enregistrer cet amortissement au journal au 31 décembre 2013.
6. Quelle est l'incidence de cet enregistrement sur le bilan, le compte de résultat et la trésorerie ?
7. L'enregistrement des amortissements est-il obligatoire ? Justifier la réponse.
8. Présenter les avantages et les inconvénients de l'utilisation de la trésorerie pour financer l'achat du broyeur.

DOSSIER 3 - DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION ET AFFECTATION DU BÉNÉFICE

A - Étude de la rentabilité d'une nouvelle production

L'entreprise souhaite diversifier sa production et sa clientèle. Elle a créé un tout nouveau produit : les "Perles de Saveur", petites billes gélifiées à cœur (par une pellicule d'alginate extraite de l'algue). Elles encapsulent des pulpes de fruits (agrumes, cerise...). L'originalité du produit est d'être vendu en surgelé, ce qui facilite la manipulation pour de multiples usages en cuisine, en pâtisserie ou en bar à cocktail. Mais elles peuvent aussi être proposées en prêt-à-déguster. Ce produit est destiné à tous les circuits de distribution. Plusieurs conditionnements ont été créés : récipients plastiques ronds de 80 et 120g ou sacs de 10kg pour les usages industriels.

Le directeur de l'entreprise souhaite connaître la rentabilité de la vente de ce nouveau produit aux épiceries fines (en particulier celui présenté dans les récipients de 120g).

L'entreprise n'a pas de concurrents pour ce produit. Monsieur LUCET a fixé le prix de vente des récipients de 120g à 3,15 € HT et espère atteindre une rentabilité de 20 % (Résultat / Chiffre d'affaires HT).

Vous disposez de l'annexe 7 pour traiter ce point.

Travail à faire

1. Donner deux raisons qui puissent justifier la volonté du chef d'entreprise de diversifier sa production.
2. Présenter sous forme de tableau les charges fixes et les charges variables liées à la production des 25 000 récipients de 120g.
3. Calculer le chiffre d'affaires, le résultat et le seuil de rentabilité de cette production.
4. Commenter les résultats obtenus.

B - Affectation du bénéfice

La modernisation de l'outil et la diversification de la production ont permis à l'entreprise d'améliorer sa performance. Après plusieurs années de faibles dividendes reçus, les actionnaires aimeraient donc profiter également de l'enrichissement de l'entreprise.

Vous disposez des annexes 8 et 9 pour traiter ce point.

Travail à faire

- 1. Que représente le montant du report à nouveau dans l'annexe 8 ?**
- 2. Pourquoi la loi oblige-t-elle les entreprises à constituer une réserve légale ?**
- 3. Présenter la répartition du bénéfice 2013 en justifiant les calculs.**
- 4. En prenant modèle sur l'annexe 8, présenter l'extrait des capitaux propres du bilan après répartition du bénéfice.**
- 5. Indiquer quelle partie prenante a été privilégiée dans cette répartition. Quels sont les intérêts et risques pour l'entreprise d'un tel choix ?**
- 6. Expliquer pourquoi le résultat est un indicateur de performance pour l'entreprise.**

DEUXIÈME PARTIE (26 points)

La fonction de Monsieur JEAN, directeur commercial de l'entreprise SAVEURS DE TRENTELS a été facilitée par l'utilisation d'un PGI. La relation clients est simplifiée par la sauvegarde systématique des informations. Les données peuvent être présentées sous forme de graphiques mettant en évidence les dysfonctionnements (retard de paiement, de livraison, défaut de facturation...). Depuis son installation le nombre de réclamations et de litiges avec les clients a diminué et les conflits reposant sur la répartition des tâches au sein du service ont disparu.

Madame BAUTILH, directrice administrative, en charge de la comptabilité, est également satisfaite de la mise en place de ce PGI. Elle affirme que cet outil l'aide dans sa mission de production d'informations financières fidèles à l'image de l'entreprise.

En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant des situations présentées dans la première partie, répondre à la question suivante :

"Quels sont les apports des technologies sur l'organisation du travail du comptable ?"

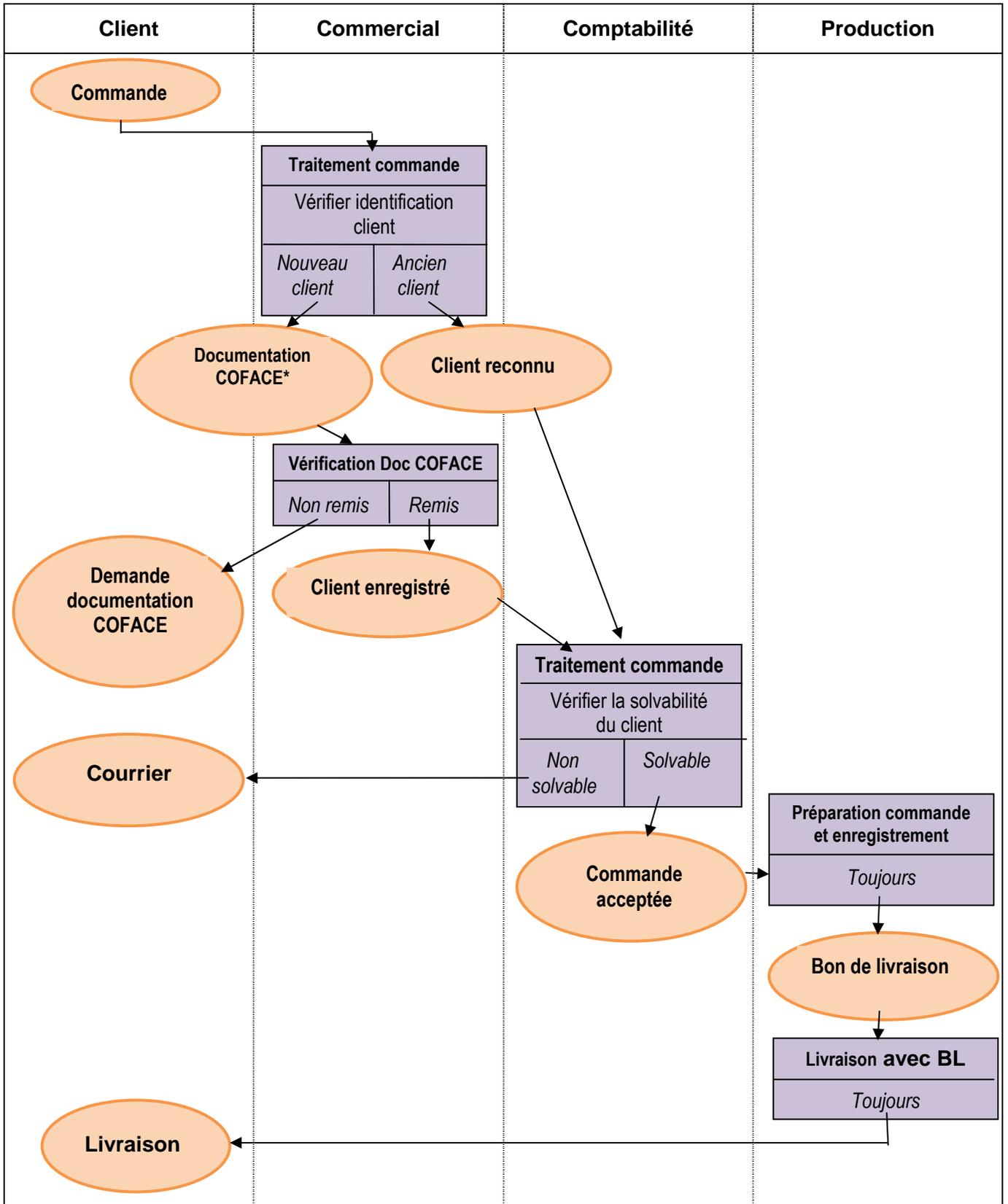
ANNEXE 1 – Extrait du plan de comptes de l'entreprise

601010	Achats de fraises France
601011	Achats de fraises Étranger
601020	Achats de framboises France
601021	Achats de framboises Étranger
601020	Achats de myrtilles France
601031	Achats de myrtilles Étranger
601040	Achats de cerises France
601041	Achats de cerises Étranger
601050	Achats d'abricots France
601051	Achats d'abricots Étranger
601060	Achats de citrons France
601061	Achats de citrons Étranger
601070	Achats de pêches France
601071	Achats de pêches Étranger
601080	Achats de raisins France
601081	Achats de raisins Étranger
601090	Achats de pommes France
601091	Achats de pommes Étranger
601100	Achats de fruits exotiques
601200	Autres Achats de fruits français
701100	Ventes de purées et coulis surgelés
701200	Ventes de purées et coulis ambiants
701300	Vente de fruits décor
701400	Ventes de sauces dessert
701500	Vente de Perles de saveur
445660	TVA déductible sur biens et services
445620	TVA déductible sur immobilisations
445710	TVA collectée

Les numéros de comptes fournisseurs sont composés de la racine **401** suivie des 3 premières lettres du nom du fournisseur (exemple : **401FIN** pour le fournisseur FINTAN). Les numéros des clients sont construits de façon identique.

Chaque numéro de compte est composé de 6 caractères.

ANNEXE 2 – Schéma du processus de traitement d'une commande d'un client français



* Documentation COFACE : assurance-crédit contre les impayés

ANNEXE 3 – Facture n° A 1263

Vaison GAEC Production de fruits 84 000 MONTEUX Facture n° A1263 Date : 15/05/2013					
			DOIT	SAVEURS de TRENTELS 47 140 TRENTELS	
Référence	Désignation	Prix unitaire	Quantité	Unité de mesure	Montant
Fr440	Fraises	1 045,00	4	tonne	4 180,00
My800	Myrtilles	2 568,00	2	tonne	5 136,00
Po100	Pommes	895,00	6	tonne	5 370,00
				Hors taxe	14 686,00
				Port	1 250,00
				TVA 5,50%	876,48
				TTC	16 812,48
Règlement à 30 jours fin de mois					

ANNEXE 4 – Diverses informations comptables

- Le 15/06/2013 : facture n° 20365 du fournisseur Papeterie LG, achat de 5 ramettes de papier au prix unitaire de 5 € HT, payée au comptant par chèque n° 0256.
- Le 18/06/2013 : règlement de la TVA à décaisser du mois de mai par virement bancaire 1 345 €.
- Le 25/06/2013 : facture n° V2013256, ventes de purées surgelées à la société Michalac pour 7 600 € HT à payer en juillet 2013.

ANNEXE 5 – Facture d'acquisition du broyeur

AMOS Industries BP 50150 21200 BEAUNE CEDEX Facture n° 13145500 Date : 11 octobre 2013			
		DOIT	SAVEURS de TRENTELS 47 140 TRENTELS
Broyeur pour fruits :			
- support et cuve en INOX capacité : 300 litres			14 805,00
- moteur 80 CV- sécurisé			8 750,00
			Net HT
			TVA 19,6%
Net à payer en fin de mois			23 555,00
			TTC
			4 616,78
			28 171,78

ANNEXE 6 – Extrait du plan d'amortissement du broyeur

Immobilisation	Broyeur (support-cuve)		Mode d'amortissement	Linéaire
Date d'acquisition	11/10/2013		Durée d'amortissement	10
Date de mise en service	11/10/2013		Valeur brute	14 805,00
			Taux d'amortissement	10,00%
Année	Base amortissable	Annuité d'amortissement	Cumul d'annuités	VNC
2013	14 805,00	329,00	329,00	14 476,00
2014	14 805,00	1 480,50	1 809,50	12 995,50
2015	14 805,00	1 480,50	3 290,00	11 515,00

ANNEXE 7 – Informations sur la nouvelle production

Pour un récipient, il faut :

- 100g de pulpe d'agrumes pour 0,48 €
- 20g d'alginate pour 0,20 €
- 1 récipient à 0,10 €
- 5 minutes de main d'œuvre à 21 € l'heure

Le directeur a prévu de vendre 25 000 récipients.

Les charges de la structure mise en place pour cette nouvelle production de récipients de 120g s'élèvent à 3 070 €.

ANNEXE 8 – Extrait de bilan de l'entreprise avant répartition du bénéfice au 31 décembre 2013

Capital	190 000
Réserve légale	12 450
Autres réserves	30 000
Report à nouveau	- 560
Résultat net de l'exercice	42 785

Le capital est constitué de 19 000 actions d'un nominal de 10 €.

ANNEXE 9 – Décision de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2014

Concernant les résultats de l'exercice 2013, il a été décidé :

- de porter 10 000 € à la réserve facultative,
- d'accorder aux actionnaires un dividende maximum arrondi au demi euro inférieur,
- de doter la réserve légale conformément à la loi,
- que, conformément aux statuts, il n'y a pas d'affectation à la réserve statutaire,
- que le montant restant du fait de l'arrondi des dividendes, constituera le report à nouveau de l'exercice.